

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION		
Traduire les règles du droit social et fiscal en calculs de paie		
Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir desquels le dispositif de formation visant la certification est initié :		
<p>La paie est la traduction mathématique des règles du droit social et du droit fiscal qui lui sont applicables. Face à l'évolution permanente de ces règles, le collaborateur en charge de la paie doit connaître les mécanismes juridiques sous-jacents, pour adapter, ou faire évoluer sa gestion de la paie.</p> <p>Les objectifs professionnels sont de traduire mathématiquement les règles essentielles du droit social et fiscal applicables à la paie, pour pouvoir contrôler leur bonne transcription sur les bulletins de salaire. La finalité des compétences attestées est de détecter la mauvaise application de la loi et des autres sources (conventions collectives, contrats, ...) due aux modélisations présentes dans les logiciels de paie et de les corriger, pour sécuriser et optimiser les calculs de paie.</p> <p>Le public cible de cette certification est celui des gestionnaires de paie, responsables de paie, assistants ressources humaines, comptables, en charge de la paie ou fonctions équivalentes.</p>		
RÉFÉRENTIEL		
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	
	MODALITÉ(S)	CRITÈRES
<p>C1 : Déterminer le minimum salarial légal et conventionnel applicable à chaque salarié et comparer les salaires réels à ces minima, en jouant parallèlement un rôle d'alerte en cas de non-respect du principe « à travail égal, salaire égal », afin de sécuriser les rémunérations d'une entreprise.</p>	<p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Contrôle écrit de connaissances relatives à la mise en application du SMIC (Salaire Minimum de Croissance).</p> <p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> A partir d'une convention collective type, réalisation d'un cas pratique permettant l'examen des sources du droit social applicables et la prise en compte des éléments susceptibles d'avoir une incidence sur la paye (éléments du dossier permanent).</p>	<p>Les sources du droit social applicables à la paie en matière de minimum salarial légal et conventionnel sont connues et mobilisées à bon escient : les éléments de salaire à prendre en compte pour vérifier si les minima sont respectés sont correctement sélectionnés.</p> <p>Le salaire minimum est correctement identifié au regard du statut et de la classification du salarié.</p>

<p>C2 :Intégrer les incidences de la durée du travail et des différents temps applicables, à la paie, afin d’assurer la conformité du calcul du salaire brut.</p>	<p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Contrôle écrit de connaissances portant sur les notions suivantes : temps de travail effectif dans le cas d’astreintes, temps de travail effectif dans le cas de temps de déplacement.</p> <p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Réalisation de trois cas pratiques portant sur une les thématiques suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Calcul de l’assiette de la majoration des heures supplémentaires, 2. Décompte des heures supplémentaires, calcul du RCR (Repos Compensateur de Remplacement) et de la COR (Contrepartie Obligatoire en Repos), 3. Décompte du temps de travail effectif et à rémunérer dans un cas de forfait annuel en jours et d’absences. 	<p>Le décompte du temps de travail effectif est correctement effectué, au regard des textes légaux et conventionnels.</p> <p>Les temps à rémunérer qui ne sont pas du temps de travail effectif sont clairement distingués et correctement calculés. Leur utilisation en tant que données de paie est correcte.</p> <p>Le traitement et les calculs liés aux heures supplémentaires, au repos compensateur et aux forfaits jours sont conformes.</p>
<p>C3 :Gérer les compteurs de congés payés et leur indemnisation, afin d’éviter un ensemble d’erreurs de calcul dans le traitement des congés.</p>	<p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Contrôle écrit de connaissances portant sur les congés payés et leur indemnisation.</p> <p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Réalisation de trois cas pratiques portant sur une les thématiques suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Calcul des droits à congés payés acquis, 2. Décompte des congés pris pour un temps partiel, 3. Indemnité de congés payés et jours de congés supplémentaires (jours de fractionnement, ...). 	<p>Le décompte des congés acquis et pris est conforme.</p> <p>L’assiette de calcul de l’indemnité de congés payés est vérifiée et exacte.</p>

<p>C4 : Valoriser les retenues pour absence et déterminer la nature du salaire à maintenir en cas de maladie/accident, dans le respect des règles légales et conventionnelles, afin de verser le juste salaire.</p>	<p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Contrôle écrit de connaissances portant sur les règles légales et conventionnelles de retenues pour absences.</p> <p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Réalisation de quatre cas pratiques portant sur une les thématiques suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Calcul de retenues pour absence, 2. Comparatif entre indemnisation selon le régime légal et indemnisation selon le régime conventionnel, 3. Calcul du complément de salaire selon le régime légal (maintien du salaire brut), 4. Calcul du complément de salaire selon le régime légal (maintien du salaire net). 	<p>Les calculs liés aux absences autres que les congés payés sont conformes.</p> <p>Le traitement du maintien du salaire brut ou du salaire net est cohérent.</p> <p>Le régime social et fiscal des indemnités journalières de prévoyance est correctement appliqué.</p>
<p>C5 : Valoriser les avantages en nature et contrôler le remboursement des frais professionnels, dans le respect des définitions établies par la réglementation, afin de sécuriser les pratiques de l'entreprise dans ces domaines.</p>	<p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Contrôle écrit de connaissances portant sur les avantages en nature et le remboursement des frais professionnels.</p> <p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Réalisation de deux cas pratiques portant sur une les thématiques suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en application des règles de calcul de l'avantage en nature nourriture, 2. Calcul de l'avantage en nature véhicule (forfait et évaluation réelle). 	<p>Les avantages en nature sont identifiés de façon exhaustive et correctement évalués.</p> <p>Le traitement des frais professionnels est sécurisé par l'application stricte des définitions légales et des règles d'exonérations.</p> <p>La méthode utilisée est rigoureuse et systématisée.</p>
<p>C6 : Appliquer les différentes assiettes de calcul des cotisations, suivant la nature de celles-ci, et contrôler l'application des réductions de charges les plus courantes, afin d'assurer la conformité des calculs de charges sur chacune des tranches de salaire.</p>	<p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Contrôle écrit de connaissances portant sur les assiettes et le calcul des cotisations sociales.</p> <p><u>Evaluation écrite individuelle :</u></p>	<p>Les assiettes et le calcul des cotisations sociales sont correctement appliqués.</p> <p>Les calculs des charges les plus courantes sont conformes, sur les différentes tranches de salaire.</p>

	Réalisation d'un cas pratique consistant à sélectionner le bon taux des cotisations concernées, selon le décompte et les seuils d'effectif.	La méthode utilisée est rigoureuse et systématisée.
C7 : Contrôler le net à payer et le net imposable, en fonction du régime social et fiscal des différents éléments de salaires et d'indemnités, afin de verser et de déclarer des montants justes.	<p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Contrôle écrit de connaissances portant sur le salaire net imposable et net à payer.</p> <p><u>Evaluation écrite individuelle :</u> Réalisation de deux cas pratiques portant sur une les thématiques suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décompte de l'effectif d'une entreprise donnée et incidences sur ses obligations sociales, 2. Déterminer si une entreprise est redevable ou pas de la contribution « versement mobilité ». 	Le régime social et fiscal des différents éléments de la rémunération est mis en application de façon conforme, dans le calcul du net imposable et du net à payer.
Ensemble des compétences	<p><u>Evaluation transversale de mise en situation professionnelle orale :</u></p> <p>On demande au candidat d'étudier une situation opérationnelle (cas pratique comportant plusieurs incidences de paie) et de préconiser la meilleure solution concernant les éléments de salaire du ou des salariés concernés par la situation en question.</p> <p>Le candidat bénéficie d'un temps de préparation, présente oralement son analyse technique de la situation, donne ses préconisations, puis répond aux questions du jury.</p> <p>Le jury joue le rôle du demandeur d'un avis d'expert.</p>	<p><u>Lors de la résolution du cas pratique transversal :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La/Les problématiques est/sont clairement identifiées, • Les acquis juridiques sont correctement intégrés aux solutions proposées, • La solution proposée est adaptée à la situation à la fois d'un point de vue juridique et d'un point de vue opérationnel, • Les préconisations apportées sont justifiées, elles tiennent compte des données et du contexte du cas, • Le candidat adopte une posture d'aide à la décision, alliant préservation des intérêts et droits de l'entreprise et des salariés.